



Free essaye de m'arnaquer que faire svp?

Par **kar**, le **04/05/2009** à **17:26**

Bonjour,

Mon probleme est ceci : En fin septembre j'ai fais une demande au Free et une fois reçu mon modem impossible de l'installer suite a plusieurs apels pendant des jours passés de mon portable ils mont dis que c'etait normal car le numero de telephone sur lequel j'ai fais la demande était donné à quelqu'un d'autre par france telecom.(Pour s'inscrire à free il faut un 01 et moi ayant comme dernier numero que j'avais a mon adresse un 09 et etant pas possible de faire une demande sur un 09 ,je leur ai donné le dernier numero 01 qui etait a mon adresse avant le 09). Donc quand il m'ont dis que cette ligne etait pas a mon adresse mais a une autre adresse je leur ai demandé ceque je pouvais faire. Ils m'ont dis vous devez resillier et refaire une autre demande de free, je me suis di ok il n'y a pas de soucis mais par la suite ils ont osé me dire il faut payer la resiliation de presque 90Euro et 1mois d'abonnement.bien evidement j'ai refusé car d'une c'etait de leur faute c'est un de leur conseiller qui ma di de lui donner le derniere 01 qui avai etait accordé a mon domicile avant mon numero 09, j'ai fais que ce qu'il mont demandé et de deux pourquoi payer un mois d'abonnement alors que la ligne n'a jamais fonctionné chez moi.JE leur ai joint un courrier en accusé de reception ils mont repondu que si je paye le mois d'abonnement ils veulent bien annuler les frais de resiliation.Je voulais pas que les histoires grandissent plus et voulais m'en debarasser alors j'ai accepté jai envoyé un cheque pour le mois d'abonnement.mais maintenant ils m'envoi lettre sur lettre de l'huissier car je nai pas payé les frais de resiliation.Au faite ils mont bien arnaque ils ont voulu au moin recuperer 1 mois d'abonnement avant de me demander la suite alors qu'ils avaient dis qu'ils annulé. Et quand je l'eri ecriu ou demande par telephone pourquoi ils disent qu'ils faut payer ilsavaient annulé les frais , ilse me dire qu'ils m'ont jamais promis cela. Mais en aucun cas je payerais un centimes de plus de toute facon je n'ai rien qu'il peuvent prendre alors j'irais jusqu'au bout de cette bataille.

Que faire s'il vous plait?

Par **jeetendra**, le **04/05/2009** à **18:38**

bonsoir, contactez sos internautes www.sosinternautes.org ils vous aideront, tenez bon, cordialement

SOS Internautes : une nouvelle association sur les FAI

Avec près de 15.000 plaintes, Internet a été la première source de plaintes adressées en 2005 à la DGCCRF, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Particulièrement visés l'an dernier, les FAI sont en point de mire. SOS Internautes, une nouvelle association, veut provoquer la conciliation.

SOS Internautes est une association qui cherche à fédérer les initiatives parfois puissantes mais isolées mises en place pour défendre les internautes. Elle est "créée et animée par des particuliers, tous issus d'anciennes communautés indépendantes des fournisseurs d'accès à Internet français", précisent ses créateurs.

L'association compte déjà le soutien de ZoneHD (un site d'information sur le haut-débit), la Communauté du 9, le Portail des Numéricâblés / Miséricâble, Allo-Alice, la Communauté des Aliciens et Free la pétition.

Sans cibler de FAI en particulier, contrairement à certaines associations par ailleurs critiquée pour leur manque d'indépendance, SOS Internautes veut "faire face aux excès de tous nos fournisseurs d'accès à internet" à travers une aide à la fois technique et juridique.

Elle "contactera toute entité (FAI, collectivités locales...) en mesure de lui apporter des éléments de réponse", et "n'hésitera pas à rencontrer et maintenir le dialogue avec ces personnes, afin de permettre une évolution positive de nos actions dans l'intérêt général".

Elle s'est déjà attaquée aux problèmes de dégroupages tardifs de certaines communes ou d'abonnés dégroupés à qui l'on retire le dégroupage sans préavis.

Par **kar**, le **05/05/2009** à **15:30**

Merci c'est tres gentil a vous de m'avoir repondu et je vais suivre tout de suite votre conseil.
Cordialement